

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
Mairie de LA CHAISE-DIEU

Séance du 23 avril 2026, au lieu habituel, à 20h00
Date de la convocation : 10 avril 2026
Président de séance : Mme SAVINEL Armelle, maire

Nombre de conseillers

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 15
- absents : 0

Liste des membres : Mme SAVINEL Armelle, maire, M. SPECCEL Gérard, Mme TISSIER Alice, M CARESMIER Guillaume, Mme ABONDANCE Aurélie, adjoints, M. LAVERROUX Yannick, Mme CHAMBON Régine, M. MARION Olivier, M VIALANEIX Bernard, Mme DEHEPPE Marie, M ROSSI Patrick, M BOUDET Gérard, Mme LEGER Carine et Mme FRAIOLI Marine.

Procuration (s) : Mme DUPON Dominique donne procuration à Mme TISSIER Alice

Secrétaire de séance : M. CARESMIER Guillaume

2026 – 44 Contrat pour l'entretien de l'orgue

Le Conseil municipal,

Vu le projet de contrat présenté par l'EURL Atelier Cattiaux – Olivier Chevron successeur, relatif à l'entretien et à l'accord du grand orgue de tribune de l'abbatiale de La Chaise-Dieu ,

Considérant que cet instrument, classé au titre des Monuments historiques, nécessite un entretien régulier afin d'assurer son bon fonctionnement et sa préservation,

Considérant que le prestataire s'engage à effectuer deux visites annuelles comprenant les opérations de vérification, réglage et accord de l'instrument, ainsi que des interventions ponctuelles en cas de panne,

Considérant que le montant de chaque visite d'entretien s'élève à 1 410 € TTC, soit un coût annuel de 2 820 € TTC,

Considérant que la première visite est à la charge de la commune, et que la seconde est financée conjointement avec le Syndicat mixte du projet Chaise-Dieu et l'Ensemble paroissial,

Considérant que le contrat est conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction,

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Décide :

- d'approuver le contrat d'entretien du grand orgue de l'abbatiale tel que présenté ;
- d'autoriser Madame le Maire à signer le dit contrat ainsi que tout document afférent ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget communal ;

Le maire
Armelle SAVINEL

Le secrétaire de séance



Nombre de votants		15
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	15